

Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion du 28 janvier 2025 à 08h30
Sur site et en visio-conférence

Présents :

Pour les représentants des salariés :

Madame BAHAMADOU Ida, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame AZOUG Lisa, Membre CSE suppléant, collège ouvriers-employés,
Monsieur MARCHAIS Pierre, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame ROMERA Maëlle, Membre CSE titulaire, collège TAM, secrétaire adjoint,
Madame GUEDES Sylvie, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorière,
Monsieur BAJON François, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorier adjoint,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

Monsieur HEMME Pascal, délégué syndical CFDT, membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Pour l'employeur :

Madame CARREYRE Margaux, Responsable RH Algo,
Madame MAILLOL Gaëlle, DRH pôle artisanale, Représentante de l'employeur sur site, mandat permanent,

Absents excusés :

Madame BOTTARO Anastazia, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame MARTINEZ Marie Edith, Membre CSE titulaire, collège cadres, secrétaire,
Madame THERY Carole, Secrétaire Générale,
Monsieur CALAQUE Laurent, Directeur Général des Opérations.

Ordre du jour :

- **Mission Référent Environnement**
- **Résultat du questionnaire pont du 1-2 Mai 2025**
- **Questions CSE :**
 1. Un organigramme à échelle groupe semble nécessaire aux collaborateurs du Pôle Artisanal, la demande a déjà été faite lors de la réunion du CSE d'octobre 2024 ; la Direction avait répondu que ce n'était pas prévu car des informations trop confidentielles ne devaient pas fuiter en dehors du groupe. Ce motif n'est pas compris, qui a-t-il de confidentiel sur un organigramme, qui mentionne seulement des noms & des fonctions ?

2. Suite à l'annonce de l'arrivée d'un DAF à échelle groupe, les équipes se questionnent car ce poste est déjà occupé à échelle du Pole Artisanal. Est-ce que d'autres postes, existants à l'échelle du Pole Artisanal, vont être dupliqués à échelle groupe avec l'intégration d'un nouveau collaborateur (au lieu potentiellement, d'une évolution de l'occupant du poste sur le Pôle Artisanal vers le Groupe).
3. Serait-il possible que les lampadaires des parkings de Lannolier soient allumés le matin ? Certains collaborateurs arrivent tôt et sont dans le noir.

- Et ci-dessous, une « remarque » :

Nous remercions Jean-Laurent THIERRY, Laurent CALAQUE & Alex SIGNOLES pour leurs vœux pour la nouvelle année, le point sur l'année écoulée et les objectifs/projets pour l'année à venir. Cette habitude, comme mentionné précédemment, est particulièrement appréciée par les collaborateurs et joue un rôle dans le lien de proximité avec notre Direction, et notre engagement au quotidien. Nous sommes donc surpris que Jean-Michel SIGNOLES n'y ait pas pris part.

- **Divers :**

1. Communication du CA ALGO réalisé à date

La réunion débute à 08h30

- **Mission Référent Environnement**

Après la mission de Référent Sécurité et Référent Ergonomie, le service HSE souhaite pouvoir déployer une nouvelle mission de Référent Environnement avec un objectif de deux Référents environnement.

Voici les missions :

- Initier et suivre une démarche de tri : communication autour du tri ;
- Identifier et s'assurer du suivi des filières de revalorisation des déchets ;
- Communiquer et proposer des animations en interne sur l'environnement, la biodiversité, la gestion de la consommation énergétique et les déchets ;
- Suivre la gestion des déchets et la consommation énergétique ;
- Sensibiliser les équipes à la promotion des véhicules doux ;
- Proposer des alternatives à l'utilisation de produits chimiques.

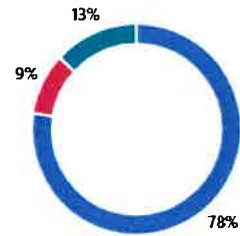
Si cette mission peut vous animer, merci d'en faire part au service RH ou HSE !

- **Résultat du questionnaire pont du 1-2 mai 2025**

Lors du CSE du 17.12.24, les élus et l'employeur ont convenu d'adresser un questionnaire à l'ensemble des salariés ALGO pour savoir s'ils souhaitent que le pont du 1-2 Mai soit chômé. Sur 138 réponses, 78% sont favorables :

2. Le 1er mai 2025 étant un jeudi, souhaitez-vous que le vendredi 2 mai soit à poser afin que l'entreprise ferme ?

● Oui, je souhaiterais que le vendredi 2 mai soit à poser.	107
● Non, je souhaiterais travailler vendredi 2 mai.	13
● Je n'ai pas d'avis.	18

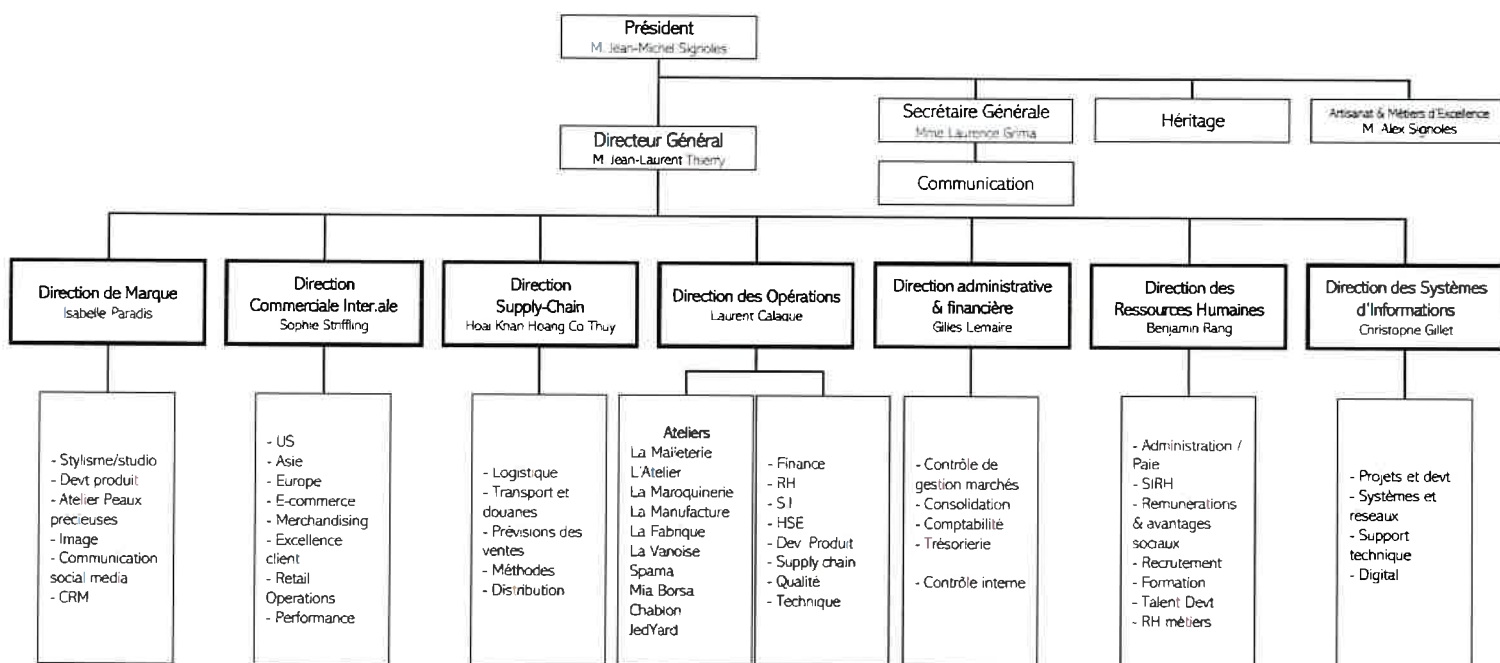


Les salariés devront donc poser le vendredi 2 Mai 2025.

Pour rappel, voici donc ci-dessous les règles 2025 :

- **Ponts du mois de Mai 2025 :**
 - Jeudi 1^{er} Mai 2025 férié → vendredi 2 Mai 2025 à poser
 - Jeudi 8 Mai 2025 férié → vendredi 9 Mai 2025 à poser
 - Jeudi 29 Mai 2025 férié → vendredi 30 Mai 2025 à poser
- **Congés d'été :** 3 semaines à poser, dont 2 consécutives entre S28 et S36, soit du 07 juillet 2025 au 07 Septembre 2025. La pose devra être validée par les managers et suivre les contraintes du service et de la fermeture des ateliers de production
- **Journée de solidarité :** le Mardi 11 novembre 2025
- **Questions CSE**
 1. **Un organigramme à échelle groupe semble nécessaire aux collaborateurs du Pôle Artisanal, la demande a déjà été faite lors de la réunion du CSE d'octobre 2024 ; la Direction avait répondu que ce n'était pas prévu car des informations trop confidentielles ne devaient pas fuiter en dehors du groupe. Ce motif n'est pas compris, qui a-t-il de confidentiel sur un organigramme, qui mentionne seulement des noms & des fonctions ?**

Benjamin RANG ne voit pas d'inconvénient à communiquer l'organigramme général du groupe tel que celui figurant ci-après :



Il permet de visualiser l'organisation et les fonctions au sein de chaque département ainsi que le nom de chaque directeur de département.

Les membres du codir Goyard ne souhaitent pas communiquer un organigramme plus détaillé car les informations nominatives des organigrammes sont des données sensibles, qu'ils ne souhaitent pas voir circuler auprès de personnes qui n'appartiennent pas à la fonction ressources humaines, ou qui ne sont pas cadre dirigeant.

François BAJON indique qu'il aurait souhaité que l'organigramme soit plus détaillé afin que les salariés du pôle artisanal puissent connaître les noms et fonctions des salariés du pôle distribution avec qui ils vont potentiellement être amenés à travailler.

2. Suite à l'annonce de l'arrivée d'un DAF à échelle groupe, les équipes se questionnent car ce poste est déjà occupé à échelle du Pole Artisanal. Est-ce que d'autres postes, existants à l'échelle du Pole Artisanal, vont être dupliqués à échelle groupe avec l'intégration d'un nouveau collaborateur (au lieu potentiellement, d'une évolution de l'occupant du poste sur le Pôle Artisanal vers le Groupe).

Benjamin RANG indique que l'arrivée de Monsieur Gilles LEMAIRE le 13 janvier dernier, en tant que Directeur Administratif et Financier du Groupe Goyard, était prévue depuis plusieurs mois.

La création de ce poste s'inscrit dans la logique d'assurer un pilotage global de la fonction administrative et financière à l'échelle du groupe, supervisant à la fois le pôle distribution et le pôle artisanal.

Gilles LEMAIRE va donc s'appuyer sur les équipes déjà en place dans les deux pôles. Carole THERY, Directrice des fonctions supports du pôle artisanal lui reporte fonctionnellement et reporte hiérarchiquement à Laurent CALAQUE.

3. Serait-il possible que les lampadaires des parkings de Lannolier soient allumés le matin ? Certains collaborateurs arrivent tôt et sont dans le noir.

La problématique a été résolue le 24.01.25.

Divers

1. Communication du CA ALGO réalisé à date

Le CA réalisé au 27.01.25 est de 19 938 036.20€.

Margaux CARREYRE indique qu'étant donné que l'accord d'intéressement 2025 n'a pas été finalisé, il n'est donc pas possible de donner un taux d'avancement mais uniquement le CA en chiffres. L'accord d'intéressement devra être signé et déposé au 14.02.25 maximum pour pouvoir être valable dès le 1^{er} trimestre 2025.

Pascal HEMME explique aux élus que les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sont en cours et que les premières réunions portent sur la négociation de l'accord d'intéressement 2025 afin qu'il puisse être signé dans les délais.

2. Autres points

Pierre MARCHAIS indique que la fontaine à eau à l'entrée N°2 ne fonctionne plus depuis le début de la semaine.

Pascal HEMME demande s'il est possible que le calendrier de paie soit communiqué, Margaux CARREYRE répond qu'il sera communiqué lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion CSE aura lieu **le 25 février 2025 à 8h30.**

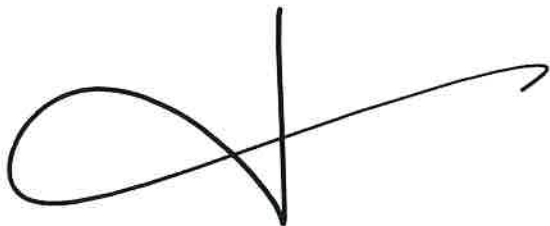
La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 25 Mars 2025 à 8h30.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h00.

Fait à Carcassonne
Le 28 janvier 2025

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
DRH Pôle Artisanal

Pour le CSE
Maëlle ROMERA
Secrétaire adjointe du CSE



Approbation du Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

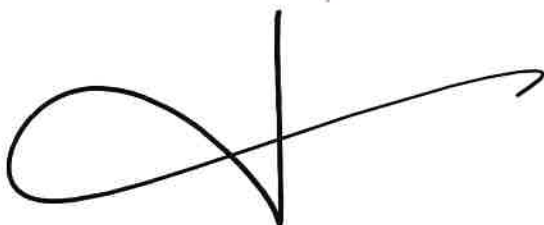
Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion ordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 28.01.2025 :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENCE :
7	0	0

Fait à Carcassonne
Le 28 janvier 2025

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
DRH Pôle Artisanal

Pour le CSE
Maëlle ROMERA
Secrétaire adjointe du CSE

A black ink signature, appearing to be 'G. MAILLOL', written in a cursive style.A blue ink signature, appearing to be 'M. ROMERA', written in a cursive style.